

ECONOMIE

Maroc-Côte d'Ivoire: La relance par le privé

• Première réunion du groupe d'impulsion économique

• 6 accords signés

• Point de débarquement de la pêche artisanale pour 20 millions de DH

APRÈS une pause de 24 heures, l'activité royale en Côte d'Ivoire a repris de plus belle. Ainsi, le Souverain a eu un entretien en tête-à-tête avec le président ivoirien Alassane Ouattara mardi dernier. Au menu des discussions, les questions régionales, la lutte contre le terrorisme... Les deux chefs d'Etat ont par la suite présidé la cérémonie de signature de six accords relatifs à plusieurs domaines. L'un entre Casablanca Finance City Authority et le Centre de promotion des investissements en Côte



Le Souverain et le chef d'Etat ivoirien Alassane Ouattara président la cérémonie de signature de six accords dans différents domaines (Ph. MAP)

d'Ivoire, l'autre entre le Conseil du café-cacao et l'OCP. Autre convention: l'autorisation d'émission en modula-

tion de fréquence à la radio Medi1 en Côte d'Ivoire. Les ministres ont également signé une convention au sujet de la réalisation d'un point de débarquement aménagé de pêche artisanale dans la ville de Grand-Lahou. D'ailleurs, les travaux de ce projet, d'un montant de

A cela s'ajoute un marché de vente au détail ou en gros, a précisé Aziz Akhannouch, cité par la MAP.

En marge des activités royales, le groupe d'impulsion économique maroco-ivoirien s'est mis au travail, avec une première réunion, tenue mardi dernier à Abidjan. Ce groupe, tourné vers la promotion du partenariat économique, a décidé de se rencontrer officiellement deux fois par an, alternativement au Maroc et en Côte d'Ivoire. L'objectif est d'évaluer ce qui sera réalisé, lever les obstacles et trouver les solutions pour dépasser les blocages. Cette structure est composée d'une dizaine de commissions thématiques, co-présidées par des chefs d'entreprises du secteur privé des deux pays. Pour Miriem Bensalah-Chaqroun, ce groupe d'impulsion se fixe comme objectif d'être un moteur pour une dynamique nouvelle. «Avec un taux de croissance de 5% au Maroc et 9% en Côte d'Ivoire, les deux pays disposent d'énormes potentialités leur permettant un développement socioéconomique remarquable», a souligné la présidente de la CGEM. Son homologue ivoirien a émis «le vœu de voir ce groupe servir d'instrument de facilitation et non de substitution des organes de coopéra-

Le coup de pouce de Terrab

MUSTAPHA Terrab, DG du groupe OCP, est très impliqué dans le renforcement de la coopération Sud-Sud. Même en Côte d'Ivoire, il est présent via la Fondation Mohammed VI pour le développement durable, qui joue un rôle pionnier dans le rapprochement des deux pays. Ainsi, la Fondation finance un projet à vocation humaine dans le secteur de la santé, via la remise d'un don royal composé de 2 tonnes de médicaments pour lutter contre les maladies liées au Sida. Cette institution est également présente dans la construction du point de débarquement aménagé pour la pêche artisanale au Grand-Lahou. Elle est également engagée dans la réalisation d'un centre de formation professionnelle dans les filières BTP et l'hôtellerie-restauration, avec l'aide technique de l'OFPPPT. □

20 millions de DH, ont été lancés mardi. Ce site est financé conjointement par la Fondation Mohammed VI pour le développement durable à hauteur de 13 millions de DH et le ministère des Pêches pour 7 millions de DH. Pour le ministre ivoirien des ressources animales et halieutiques, «ce projet, qui est un don de SM le Roi Mohammed VI, permettra la mise en place de structures appropriées et un impressionnant dispositif pour la conservation du poisson. Ce qui permettra d'alimenter l'ensemble de la Côte d'Ivoire en poissons». En tout cas, c'est le deuxième village de pêche dont bénéficie ce pays, le premier a été lancé l'année dernière. Cet ouvrage permettra aux pêcheurs de la région du Grand-Lahou de disposer des équipements nécessaires pour la préservation de la qualité des poissons et des produits halieutiques.

tion déjà existants». Rappelons que le groupe d'impulsion économique Maroc-Côte d'Ivoire a mis en place une dizaine de commissions pour créer des opportunités dans des domaines tels que l'agroalimentaire, la pêche, les banques-finances-assurances, l'industrie, l'immobilier, l'économie sociale et solidaire. A cela s'ajoutent notamment le tourisme, le transport-logistique, les énergies renouvelables, l'économie numérique, le capital humain et la formation. Quelques jours auparavant, la même initiative a été prise à Dakar, avec la mise en place d'un groupe d'impulsion, avec à peu près les mêmes domaines d'activités. □

M. C.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com